

Programmes académiques
A la rencontre des œuvres et des créateurs
THEATRE

Comité de lecture des Ecritures pour le théâtre

Programme élaboré par la D.A.A.C. du Rectorat de Bordeaux en partenariat avec la DRAC Aquitaine, des opérateurs culturels ou des compagnies de théâtre.

Objectifs

- Prendre conscience que le théâtre est un domaine artistique vivant,
- Découvrir les écritures contemporaines pour le théâtre,
- Découvrir une démarche de création à travers la rencontre avec un auteur dramatique,
- Découvrir les difficultés de la mise en jeu du texte théâtral.

Modalités

La proposition consiste à proposer à un groupe classe dans le cadre d'un dispositif de classe à PAC de constituer un comité de lecture qui sélectionne parmi six textes édités d'auteurs contemporains vivants, un texte à mettre en voix en présence de l'auteur.

Les six textes proposés dans toute l'académie à la sélection des élèves de collège ou de lycée ont été choisis en amont, par un comité réunissant des professeurs engagés dans des activités théâtrales, des partenaires artistiques, des médiateurs culturels, des bibliothécaires et des documentalistes.

Les élèves guidés par un professeur réalisent des fiches de lecture, échangent, confrontent leur point de vue au cours de rencontres, trois demi-journées dans un trimestre.

Lors de chaque rencontre un comédien ou un metteur en scène aide les élèves à expérimenter la mise en jeu des textes et les sensibilise à la question de la pratique théâtrale.

Lors de la troisième rencontre, un texte est choisi démocratiquement. Une dernière rencontre, la quatrième, permet d'accueillir un auteur, de questionner sa démarche de création, de faire des lectures théâtralisées ou des ateliers d'écriture.

Chacune des rencontres se fait soit dans une structure culturelle soit dans une bibliothèque de proximité. A chaque fois, le partenaire artistique, le professeur, le médiateur culturel encadrent les rencontres.

Financements :

- Les actions retenues seront éventuellement financées par la DRAC Aquitaine sur sollicitation du partenaire culturel.
- Les collectivités territoriales pourront être sollicitées si l'action est présentée comme un dispositif encadré intégré au projet d'établissement
- Le financement à prévoir pour l'établissement est à hauteur de 700€.

Partenariats culturels

- Iddac, Falep, Cie Les Chimères, Tam-Tam Théâtre, TGN, Melkior Théâtre, Tnba Théâtre des deux mains, Cie Les pieds dans l'eau, Espaces pluriels.

Inscription /renseignements

Inscription par fiche jointe auprès du Rectorat.

Renseignements : Didier Casteran - conseiller académique théâtre.